

*L'Adresse—M<sup>me</sup> Côté*

### LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M<sup>me</sup> ÉVA CÔTÉ, ET  
APPUYÉE PAR M. DOUG FRITH

La Chambre passe à l'étude du discours fait par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

**Mme Éva Côté (Rimouski):** Madame le Président, au début de cet exposé, mes hommages respectueux s'adressent à Son Excellence le Gouverneur général et à son épouse, tous deux énergiques symboles de la vitalité de notre nation. Ma profonde admiration s'ajoute également, et je ne pourrais le taire particulièrement en ce jour, à l'endroit de notre nouveau président. Militante infatigable devant nos idéaux de justice, rempart lucide lorsqu'il s'agit des droits des régions excentriques et des citoyens qui les habitent—les communautés de l'Est du Québec se retrouvent facilement ici. Bref, en m'adressant à vous, madame le Président, je vous réitère de façon toute particulière ma reconnaissance pour votre manière d'être qui, disons-le à nos collègues, n'est peut-être pas indépendante de ma présence en cette enceinte.

En accordant le privilège de l'Adresse en réponse au discours du trône à la représentante de Rimouski-Témiscouata, le premier ministre et l'équipe ministérielle m'inspirent le plus grand respect pour cette délicatesse et ce témoignage évident d'intérêt vis-à-vis la confiance enthousiaste dont les citoyens de Rimouski et du Témiscouata ont bien voulu m'honorer lors des récentes élections canadiennes.

Je salue, de plus, un très grand nombre de mes collègues qui, au cours de la campagne électorale et depuis mon arrivée au Parlement canadien, se sont empressés d'un souci généreux à mieux comprendre le sens exact d'interventions répétées, parfois bruyantes, certes constantes depuis trop d'années en provenance de la capitale régionale du Bas-Saint-Laurent. La circonscription de Rimouski-Témiscouata présente une réalité géographique riveraine au nord, le fleuve Saint-Laurent. Elle est ceinturée à l'ouest par le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup, à l'est par Matapédia-Matane et au sud par les frontières de la province du Nouveau-Brunswick et par l'État américain du Maine. Elle décrit et regroupe en tous points les allures et caractéristiques de ces régions où, citoyens et citoyennes nourrissent un esprit nécessaire de vitalité et des attitudes de fierté revendicatrice que nous appellerons plus simplement: «la dignité». Les circonstances historiques, géographiques et parfois politiques ont forgé ce tempérament des gens de chez nous. Croyez-moi, il leur fallait beaucoup de détermination pour concilier leur affection patriotique à ce beau coin de pays et leur raison de vivre avec tous les moyens suggérés, souvent sans discernement, par les métropoles.

Il leur fallait beaucoup de courage pour pouvoir raffermir leurs chances de prospérité. Il leur fallait imaginer certains recours qui leur soient propres et qui leur ressemblent. Il leur fallait, de l'expression populaire que vous connaissez, «patenter pour le mieux». Il leur fallait aussi beaucoup de dignité, à ces hommes et à ces femmes, qui ont mis sur pied un nombre imposant de regroupements régionaux ou sectoriels pour mieux envisager et rendre applicables les moyens les plus réalistes d'exploiter les ressources du milieu, qu'elles soient physiques, techniques ou humaines. Combien d'exemples pouvons-nous citer d'expériences-pilotes qui ont été reproduites ensuite dans d'autres régions du Québec, voire du Canada tout entier. Le bureau d'aménagement de l'Est du Québec, le Conseil régional

de développement, les nombreuses coopératives et sociétés d'exploitation des ressources et combien d'autres organismes complémentaires tous motivés par l'urgence d'une participation populaire efficace et rentable pour ses militants.

● (1410)

Notamment, rappelons les études du bureau d'aménagement de l'Est du Québec qui ont précédé la signature conjointe, à Rimouski, en 1968, par les gouvernements québécois et canadien, représentés alors par le regretté premier ministre Daniel Johnson et l'actuel premier ministre du Canada, d'ententes pour la régionalisation d'enveloppes budgétaires totalisant 411 millions de dollars affectées à la mise sur pied et à la consolidation d'infrastructures régionales. La volonté novatrice de nos concitoyens de Rimouski et du Témiscouata n'est donc plus à prouver. Toutefois, l'équation de la prospérité de notre région et de tout l'Est du Québec n'est pas complétée. Bien sûr, les forces du milieu ont proposé et vérifié plusieurs hypothèses d'utilisation maximale de nos ressources aux exigences de vie individuelle et collective. Pourtant, l'inventaire des ressources disponibles nous porte encore à croire à l'accroissement inévitable des fonds destinés, non pas seulement à la seule circonscription de Rimouski, mais à toute la vaste région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

En aucun temps, doit-on croire cependant que je sous-estime les besoins légitimes de la rive nord, nos voisins d'en face, les circonscriptions de Charlevoix et de Manicouagan. Chez nous l'essor d'une rive s'associe traditionnellement à l'essor de l'autre. En un mot, madame le Président, j'en appelle à la solidarité et à l'esprit d'équipe des parlementaires de ces régions, à l'instar même des populations que nous représentons. L'exemple nous vient de loin et la concertation déjà amorcée entre nous invite à la continuité. Déjà, le premier ministre, sensible à notre engagement, a-t-il répondu à notre intention en proposant deux ministères à vocation économique dans notre région: le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère responsable auprès des Petites et Moyennes entreprises. Est-ce un signe des temps? L'indice d'une telle reconnaissance de la qualité du travail de nos générations passées et actuelles et peut-être... de la lucidité qu'ils ont démontrée dans le choix de leur représentant au Parlement canadien.

Conscience aussi de l'immense patrimoine économique que représentent les richesses naturelles de notre coin de pays—industries forestière, minière, piscicole, agricole et j'en passe. Raisonnable admission des courants nouveaux qui inspirent la gestion de notre économie et auxquels le discours du trône accorde aujourd'hui un chapitre privilégié. Du contenu de l'énoncé gouvernemental sur les dimensions concurrentes de la politique industrielle et de la politique énergétique qui l'appuiera, les démarches de soutien favorables à l'application de ressources alternatives d'énergie stimuleront la conscience de nos entrepreneurs à s'abonner à des ressources actives et facilement accessibles sur lesquelles, particulièrement dans notre sphère géographique, nous pouvons compter. Nos ressources hydro-électriques du Nord Québécois ne sont pas éloignées et sont fort compétitives. La rationalisation de nos résidus industriels forestiers, marins ou autres, est fort pensable. Nous avons en quantité ces ressources et le gouvernement canadien est disponible à soutenir notre volonté de les utiliser.